

## Communiqué de presse

Paris, le 05 mars 2021 à 17h35

### **Résultats 2020 : Des résultats marqués par le changement de système informatique et la crise sanitaire**

Christine Jacglin, directrice générale, commente : « En 2020, les équipes de la Banque se sont formidablement mobilisées pour s'adapter aux nouvelles méthodes de travail et pour soutenir les PME et ETI qui forment l'essentiel du fonds de commerce de Palatine. Les coûts exceptionnels de la migration informatique – 41 millions d'euros – et le provisionnement ex ante des risques – 16,5 millions d'euros – expliquent la perte de l'exercice de 14,7 millions d'euros. Ces résultats montrent la résilience du modèle de cette banque qui a vocation à faciliter la position du groupe BPCE sur le segment des entreprises et de leurs dirigeants. »

#### **Les faits marquants**

L'exercice 2020 se caractérise par 2 événements majeurs :

- La crise sanitaire :
  - o cet environnement a entraîné une modification radicale des modes de travail avec le recours massif au télétravail tout au long de l'année et l'utilisation croissante des techniques de numérisation et de digitalisation ;
  - o la mobilisation exceptionnelle des équipes pour répondre aux besoins des entreprises : moratoires sur les crédits et distribution du prêt garanti par l'Etat ;
  - o la banque a constaté une poussée des procédures amiables sur le segment des PME et des ETI nécessitant de mobiliser les équipes de recouvrement amiable et contentieux ;
  - o la migration informatique programmée le 12 avril 2020 a dû être décalée de 6 mois.
- La migration informatique :
  - o en octobre 2020, la Banque Palatine a procédé à la migration de l'ensemble de son système bancaire vers la plate-forme commune des Banques Populaires (Equinoxe) ;
  - o l'entreprise a intégré l'ensemble des dispositifs de reportings et de suivi du groupe BPCE.

#### **Une activité commerciale dynamique sur tous les marchés et une mobilisation forte des métiers de la Banque au service des clients entreprises**

Les encours moyens de crédit accordés à la clientèle – 11,3 milliards d'euros fin 2020 - ont progressé de 16,1% grâce à la distribution de 3 milliards d'euros de nouveaux crédits dont près de la moitié – 1,4 milliards d'euros – correspond à des prêts garantis par l'Etat – PGE.

L'année a été également marquée par une augmentation de l'épargne de bilan de 3,8% – 12 milliards d'encours moyens à fin 2020, tirée par la clientèle gestion privée (+11%) et les dépôts à vue (+15%).

## Marché des entreprises

Dans ce contexte de crise sanitaire, les résultats commerciaux sur la clientèle d'entreprises s'avèrent à la fois de bonne facture et contrastés :

- les objectifs de conquête de nouveaux clients cibles (entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 15 millions €) ont été réalisés avec plus de 256 entrées en relation.
- la production de crédits moyen et long terme (hors PGE) a atteint 1,4 milliard € contre 2,1 milliards € en 2019 (-34%) en raison du recul des investissements et de la distribution de PGE. Au total, avec les PGE, la production de crédits aux entreprises s'est élevée à 2,8 milliards €, en hausse de 29%.

L'animation commerciale s'est concentrée sur la captation des flux avec un double enjeu :

- rééquilibrer les parts flux et crédits chez certains clients qui s'est traduit par un volume supplémentaire de 800 millions € ;
- développer les commissions additionnelles permettant d'augmenter ces tarifications à hauteur de 1,6 millions € en année pleine.

La Banque Palatine constitue une des banques de références auprès des administrateurs de biens (gestion locative et syndic de copropriété) avec un taux de pénétration d'environ 25%. Elle a connu plus de 60 entrées en relation sur ce marché et les commissions de cette activité ont crû de 8 %.

Grâce aux actions de présence proactive auprès des clients tout au long de cette année écoulée compliquée, la satisfaction globale des clients entreprises a progressé de 4 points et le taux de recommandation a atteint le taux record de +29% sur l'année 2020.

## Marché de la clientèle privée

Les objectifs ont été atteints :

- le nombre de clients cibles progresse de 3,7% et les entrées en relation ont été au niveau attendu ;
- la production de crédits finançant l'habitat et les projets patrimoniaux s'est élevée à 454 millions € en hausse de 2,5% ;
- les réalisations de collecte pour la gestion sous mandat et en épargne financière ont atteint les prévisions ;
- seule, la collecte d'assurance vie a été décevante, à l'image de ce qui s'est passé sur ce marché au niveau national.

## **Des résultats financiers pénalisés par la crise sanitaire qui a alourdi les coûts de migration informatique et des risques de crédit**

Le produit net bancaire consolidé s'est établi à 323 millions € en baisse de 3,1% :

- la marge d'intermédiation a reculé faiblement de 0,4% à 219,6 millions d'euros en raison de la tombée d'emplois financiers très rémunérateurs ;
- les autres revenus – 103,4 millions € – ont baissé de 8,4% sous l'effet de la forte baisse des commissions sur crédits structurés (-4,9 millions €) et du reclassement au sein des charges de PNB de la cotisation versée à BPCE (-3,2 millions €).

Les frais généraux s'élèvent à 244,1 millions € en réduction de 7% :

- les frais de personnel – 136 millions d'euros – ont été stabilisés malgré le recours à des renforts temporaires pour terminer la migration informatique ;
- les services extérieurs – 84,9 millions € – s'inscrivent en recul de 19,3% (de 17,3% à iso périmètre de la cotisation BPCE), résultat à la fois de la crise sanitaire qui a réduit certains budgets de fonctionnement (déplacements, réceptions, communication) et à un plan d'économies volontaires mis en place fin 2019. Les frais exceptionnels de migration/transformation sont estimés à 41 millions € (59 millions € en 2019). Ces

- charges comprennent un surcoût d'une dizaine de millions € liée au report de la bascule informatique réalisée en octobre 2020 alors qu'elle était planifiée en avril 2020 ;
- les impôts et taxes – 10,6 millions € – augmentent de 18,4% sous l'effet d'une hausse de 1,4 millions € des prélèvements réglementaires (CRU/FRU et Fonds de garantie des dépôts) ;
  - les dotations aux amortissements – 12,7 millions € – sont stables après un amortissement exceptionnel d'immobilisations lié à la dénonciation de baux immobiliers.

Dans ces conditions, le résultat brut d'exploitation ressort à 78,9 millions € (+ 11,6%) et le coefficient d'exploitation s'établit à 75,6% (versus 78,8% en 2019).

Sous l'effet de la crise sanitaire, le coût du risque a doublé pour atteindre 100,3 millions d'euros :

- la multiplication des procédures amiables a pesé sur la charge de risque affectée (S3) qui s'est inscrite à 83,8 millions € ;
- les provisions S1 et S2 enregistrées pour faire face aux pertes potentielles ont augmenté de 16,5 millions €.

La banque s'est attachée à conserver le même taux de couverture de ses encours douteux (S3) qu'en 2019 soit 55,1% hors encours PGE.

Le résultat net publié s'établit en perte de 14,7 millions € contre un bénéfice de 18,4 millions € en 2019.

Ce résultat est la conséquence de 2 facteurs cumulatifs ayant pesé pour 57,5 millions € de charges exceptionnelles : 41 millions € liés à la migration informatique et 16,5 millions € liés notamment à l'anticipation des effets économiques de la crise covid dans le modèle de provisionnement des risques non encore avérés. Cette situation montre la résilience de la banque dans un contexte économique fortement dégradé.

## Filiales

Palatine Asset Management enregistre un résultat net de 5,7 millions € en 2020, en augmentation de 300 mille €. Ses encours sous gestion ont fortement progressé (19%) et se sont établis à 4,8 milliards €.

Le résultat net d'Ariès Assurances s'établit à 49,3 mille € en 2020, en baisse de 187,3 mille €. Un plan d'action est en cours de définition pour donner une nouvelle trajectoire commerciale à notre filiale de courtage.

## Chiffres clés au 31 décembre 2020

Le Conseil d'Administration de la Banque Palatine a examiné les comptes consolidés<sup>1</sup> au 31 décembre 2020 lors de sa réunion du 4 mars 2021. Ces résultats sont en cours de certification par les commissaires aux comptes.

### Hors investissements « migration/transformation »

| (En millions d'€)                        | 31/12/2019 | 31/12/2020      | Variation en % |
|--|------------|-----------------|----------------|
| Produit net bancaire                     | 333,3      | <b>323</b>      | <b>(3,1)</b>   |
| Résultat brut d'exploitation             | 129,7      | <b>119,8</b>    | <b>(7,6)</b>   |
| Résultat d'exploitation                  | 80,7       | <b>19,5</b>     | <b>N/A</b>     |
| Résultat net part du Groupe <sup>2</sup> | 56,4       | <b>11,1</b>     | <b>N/A</b>     |
| Coût du risque                           | (49)       | <b>(100,3)</b>  | <b>x 1,1</b>   |
| Coefficient d'exploitation               | 61,1 %     | <b>62,9 %</b>   |                |
| Total de Bilan                           | 14 730,3   | <b>17 524,0</b> | <b>19,0</b>    |

### Y compris « migration/transformation »

| (En millions d'€)                        | 31/12/2019 | 31/12/2020      | Variation en % |
|--|------------|-----------------|----------------|
| Produit net bancaire                     | 333,3      | <b>323</b>      | <b>(3,1)</b>   |
| Résultat brut d'exploitation             | 70,7       | <b>78,9</b>     | <b>11,6</b>    |
| Résultat d'exploitation                  | 21,7       | <b>(21,4)</b>   | <b>N/A</b>     |
| Résultat net part du Groupe <sup>2</sup> | 18,4       | <b>(14,7)</b>   | <b>N/A</b>     |
| Coût du risque                           | (49)       | <b>(100,3)</b>  | <b>x 1,1</b>   |
| Coefficient d'exploitation               | 78,8 %     | <b>75,6 %</b>   |                |
| Total de Bilan                           | 14 730,3   | <b>17 524,0</b> | <b>19,0</b>    |

## Informations prudentielles

Les ratios de solvabilité excèdent les seuils réglementaires.

La Banque Palatine, détenue à 100 % par BPCE, bénéficie du système de solidarité et de garantie du groupe BPCE.

| En %         | 31/12/2019 | 31/12/2020   | Seuil réglementaire |
|--------------|------------|--------------|---------------------|
| Ratio CET 1  | 9,20       | <b>8,56</b>  | 7,00                |
| Ratio T1     | 10,22      | <b>9,51</b>  | 8,50                |
| Ratio global | 12,26      | <b>11,40</b> | 10,50               |

<sup>1</sup> Périmètre de consolidation :

Sociétés contrôlées : Banque Palatine, Palatine Asset Management et Ariès Assurances

Sociétés sous influence notable : Conservateur Finance

<sup>2</sup> Après IS

## La Banque Palatine redistribue les fonctions au sein de son comité de direction

En préparation du déploiement de son prochain plan stratégique qui devrait être arrêté au printemps 2021, la Banque Palatine a réorganisé son comité de direction depuis le 1<sup>er</sup> février, en mettant l'accent sur la fonction commerciale.

Dirigé par **Christine Jacglin, directrice générale** depuis novembre 2019, ce comité de direction mixte évolue de la manière suivante :

- **Patrick Ibry**, directeur général délégué, précédemment responsable des finances, devient directeur commercial, poste nouvellement créé. Cette nomination accompagne les ambitions de la Banque Palatine d'accélérer son développement commercial et de poursuivre sa montée en gamme.
- **Marie Rouen**, directrice ressources et services, conserve son périmètre, qui comprend les ressources humaines, l'environnement de travail, la communication externe et interne et les services bancaires.
- **Emmanuelle Lucas**, précédemment directrice de la transformation et de la stratégie, devient directrice du développement, rattachée à Patrick Ibry. Elle dirige désormais les métiers spécialisés (l'immobilier, les professions réglementées de l'immobilier et le corporate finance) ainsi que le marché de la clientèle privée.
- **Clément Le Léap**, précédemment directeur du marché de la clientèle privée, devient directeur du réseau, poste nouvellement créé et rattaché à Patrick Ibry. Organisé en 5 directions régionales, le réseau d'agences est au service de 13 000 entreprises, majoritairement ETI, et de 61 000 clients particuliers.

« Avec un comité de direction agile et paritaire, la Banque Palatine est en ordre de marche pour accélérer la préparation du futur plan stratégique animé par nos fortes ambitions commerciales sur le segment des ETI et de leurs dirigeants, en synergie avec le Groupe BPCE. Nous croyons plus que jamais au potentiel des ETI car, en tout temps et malgré des vents contraires, elles misent sur la durée et s'appuient sur leurs propres forces », commente Christine Jacglin, directrice générale de la Banque Palatine.

## Biographies

### Christine Jacglin, directrice générale

Christine Jacglin a rejoint le Groupe BPCE en 1987, à l'inspection générale en tant qu'inspecteur, puis chef de mission. De 1994 à 2000, elle exerce diverses fonctions (organisation, finance et secrétariat général) au sein de BPCE Factor. En 2000, elle rejoint la Banque Populaire Rives de Paris où elle sera, successivement, secrétaire générale, directrice du développement et directrice générale adjointe en charge des opérations. Elle est nommée en 2011 directrice générale de la Banque Populaire d'Alsace, puis en 2015 directrice générale du Crédit Coopératif, où elle a conduit le projet de développement et de transformation de la banque de l'économie sociale et solidaire.

Christine Jacglin est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (IEP) et titulaire d'une licence en Histoire contemporaine de l'université Charles de Gaulle-Lille. En parallèle, elle soutient de nombreuses initiatives en faveur de la mixité et de la promotion des femmes.

### Patrick Ibry, directeur général délégué à la direction commerciale

Au cours de son parcours professionnel débuté en 1989, Patrick Ibry, DESS finances de marchés, a exercé toutes les fonctions du secteur bancaire. Il débute sa carrière comme gestionnaire financier au Crédit Agricole Haute-Savoie et intègre le Groupe Caisse d'Épargne en 1992 (devenu Groupe BPCE en 2009). De 1992 à 2000, Patrick Ibry est directeur de la gestion financière, puis directeur des services financiers de la Caisse d'Épargne des Alpes. En 2000, il devient membre du directoire en charge des finances de la Caisse d'Épargne Val-de-France Orléannais. En 2007, il rejoint la Caisse d'Épargne Alsace où il est successivement membre du directoire en charge du pôle finances et services bancaires (2007-2012), puis membre du

directoire en charge du pôle banque de détail jusqu'en avril 2017. Il occupe ensuite la fonction de président du directoire jusqu'à la fin de l'année 2017, chargé d'accompagner la fusion avec la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne. Depuis 2018, il était directeur général délégué en charge des finances de la Banque Palatine.

### **Marie Rouen, directrice ressources et services**

Titulaire d'une maîtrise de droit privé (Lille II) et d'une spécialisation RH, Marie Rouen a débuté sa carrière au sein du groupe FNAC en 1992 où elle a occupé les fonctions de responsable des ressources humaines au sein de plusieurs magasins. En 2005, elle devient responsable emploi & politiques recrutement de l'enseigne en France. En 2008, elle est nommée responsable ressources humaines région FNAC Paris. En 2010, Marie Rouen rejoint le groupe Virgin comme directrice des ressources humaines. En 2013, elle est nommée directrice des ressources humaines du Crédit Coopératif (Groupe BPCE). En 2014, elle devient la nouvelle directrice des ressources humaines de la Banque Palatine.

### **Emmanuelle Lucas, directrice du développement**

Diplômée de l'ESSEC, Emmanuelle Lucas débute sa carrière en 1993 chez Coopers & Lybrand Audit, dont elle rejoint la branche conseil en 1998. Elle poursuivra en tant que directrice dans le secteur bancaire au sein de PwC consulting puis chez IBM (2002). Elle intègre Calyon en 2006, puis Banque de Neufilze en 2007 comme Directrice du middle office. En 2010, Emmanuelle Lucas rejoint le Comité de direction générale de Banque Privée 1818 (Groupe BPCE) et prend la responsabilité des opérations et de la maîtrise d'ouvrage. Elle rejoint la Banque Palatine en 2015 en tant que directrice de la transformation et de la stratégie. Elle y a notamment dirigé avec succès le projet de migration informatique. En 2021, elle est nommée directrice du développement.

### **Clément Le Léap, directeur du réseau**

Diplômé de l'ESLSCA Paris, Clément Le Léap a rejoint la Banque Palatine en 2013 comme directeur du marché de la clientèle privée. Il a exercé auparavant des responsabilités marketing à la Société Générale (1996 à 1999), puis chez Dow Jones Newswires Paris (1999 à 2001). De 2001 à 2005, il a occupé la fonction de directeur commercial et marketing d'ING Bank France. De 2005 à 2008, il a été directeur de l'animation commerciale, puis directeur commercial de différentes entités (régions, banque privée, banque à distance, experts métiers) de Barclays Bank France qui a acquis ING Bank France en 2005. De 2008 à 2012, il a dirigé le Réseau Club Premier de Barclays Bank France, un concept innovant de banque en appartement.

### **A propos de la Banque Palatine**

*La Banque Palatine, banque des ETI, de leurs dirigeants et banque privée (Groupe BPCE), est aux côtés des entrepreneurs aussi bien sur le plan professionnel que personnel depuis 240 ans. Elle déploie son expertise auprès des moyennes entreprises et des ETI (entreprises de taille intermédiaire). Son réseau de 45 agences en France en synergie avec les métiers d'expertise (ingénierie patrimoniale, juridique et fiscale, conseil en investissement, approche globale du patrimoine du dirigeant, corporate finance, immobilier, international, salle des marchés...) accompagne aujourd'hui 13000 entreprises et 61000 clients particuliers. <https://www.palatine.fr> & @BanquePalatine*

### **Contact presse**

Maria Krellenstein: 33 (0)1 55 27 96 14  
[maria.krellenstein@palatine.fr](mailto:maria.krellenstein@palatine.fr)